ELEMENTS POUR UNE RELANCE D'UN PARTENARIAT EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE

SYNTHESE DU RAPPORT FINAL

GROUPE DE RECHERCHE EUROMED-IHEDN

A la mi-2023, force est de constater que tous les processus de coopération en Méditerranée sont bloqués. Certains d'entre eux, en leur temps, avaient entraîné, sans résultat, de grandes espérances. D'autres moins ambitieux se contentent de vivoter. Peut-on rechercher les voies d'une relance d'un partenariat à tous égards indispensable pour la vie et la survie même des riverains du bassin méditerranéen ?

A cette date, les conditions politiques et géopolitiques ont considérablement changé par rapport aux éléments constitutifs de la dynamique du milieu des années 1990 qui avait permis de lancer l'ambitieux Partenariat euro-méditerranéen de Barcelone en 1995.

Si les pays du Sud ont pu être accusée de suivisme et d'être passifs, un certain nombre d'erreurs ont été commises du côté européen : confondre le contingent et le durable ; trop embrasser (tous les pays méditerranéens ou presque, au risque de l'acharnement) ; modifier les portages institutionnels trop souvent (Partenariat de Barcelone, Politique de voisinage, Union pour la Méditerranée ; 5+5, etc.) ; tous éléments qui ont rendu la politique peu lisible et ses effets, trop dilués.

La crise économique mondiale à partir de 2008, qui va affecter la capacité européenne à progresser économiquement et politiquement; la crise des régimes arabes engagée en 2010 et qui s'est conclue aujourd'hui par un retour accru de l'autoritarisme; l'explosion du phénomène migratoire; les états de guerre (au Sud, mais aussi, et c'est nouveau, à l'Est de l'Europe en Ukraine); le maintien erratique du terrorisme jihadiste; la dégradation accélérée des conditions climatiques; celle, (comme si l'on pouvait toujours parvenir à faire pire), des relations israélo-palestiniennes — tous facteurs qui contribuent à interdire le retour à une approche coopérative des défis majeurs de l'espace euro-méditerranéen global.

Peut-on sortir de cette impasse ? Certes, il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, mais la volonté politique demande un véritable effort d'imagination.

Le premier élément implique de recourir à une forme de modestie dans l'ambition. Il est aujourd'hui impossible d'imaginer un retour à une coopération globale de type « Déclaration de Barcelone 1995 ». Les conditions ne le permettent plus. En revanche, il serait possible de travailler sur un espace géopolitique un peu moins contraignant, celui de la Méditerranée occidentale. Sans nier les difficultés (guerre civile libyenne, contentieux algéro-marocain, etc.) et capable de réagir plus favorablement à une démarche au départ plus technique que politique comme l'avait montré, jusqu'à il y a peu, les avancées utiles du processus 5+5.



Le deuxième est de sortir de la dimension purement politique pour contourner les blocages évoqués plus haut et proposer un processus, en apparence plus technique qui permettent de dépasser les préventions de certains partenaires.

Ainsi, on peut articuler les propositions autour de trois thématiques fortes : l'environnement et le changement climatique ; l'économie ; la jeunesse et la mobilité.

- Environnement et changement climatique :
- Gestion de l'eau (échanges de bonnes pratiques, partenariats);
- Climat, qui appelle de façon urgente des politiques communes, ainsi que le soutien aux démarches innovantes ;
- Programme de de recherche entre l'UE et le Maghreb sur les questions de gestion de l'eau ;
- Création d'une cellule de partage des expériences dans les métiers de retraitement des eaux usées au profit de l'arrosage agricole ;
- Travailler à des processus de coopération en matière de dépollution, traitement des déchets industriels et urbains.
- Jeunesse et mobilité :
- Définir en commun les critères d'un tourisme écoresponsable ; d'un label tourisme « culturel et éco-responsable »
- Faciliter la mobilité tout en prenant garde de ne pas favoriser la fuite des cerveaux ;
- Travailler en commun à la réduction des flux migratoires en raison de leur fort impact sur les sociétés des deux rives.
- Créer un conseil maghrébo-européen pour traiter des questions de fond afférentes au flux migratoire dans l'espace sahélo-méditerranéen (bassin occidental).
- Créer un visa « étudiant et recherche » en Europe dans les pays participants à la démarche considérée au profit des étudiants du Maghreb ;
- Créer un système bourses au profit des étudiants maghrébins pour la recherche dans les mêmes pays européens;
- Lancer un processus « Erasmus » en Méditerranéen occidentale ;
- Monter des dispositifs de soutien au développement des formations professionnelles au Maghreb;
- Créer des clubs d'échanges de jeunes Européens et de jeunes Maghrébins, tout autant au Maghreb qu'en Europe, sur des thématiques culturelles, linguistiques et archéologiques;
- Economie et société :
- Renforcer les coopérations en protection civile (feux, inondations), en complément des aspects déjà intégrés dans d'autres initiatives;
- Sécurité alimentaire ;



- Concertation sur les approvisionnements énergétiques, notamment développement des sources d'énergie renouvelables ;
- Santé: générer une démarche de coordination, entre Maghreb et Union européenne, pour organiser de façon coordonnée les réponses aux besoins en médicaments (production sur place de générique) dans le but de lutter contre les pandémies (COVID-19);
- Développer la coopération entre villes de la Méditerranée occidentale processus déjà engagé avec certaines d'entre elles.

•

Les pistes proposées dans ce texte se veulent délibérément modestes pour pallier l'écueil du « politique » toujours prompt à resurgir. Plaçons une coopération renouvelée sous l'humble chapeau des mesures techniques et voyons ce qu'il peut en ressortir. Ensuite, il sera toujours loisible d'aller plus loin.

